



# DIPLÔME D'ÉTAT DE MASSEUR- KINÉSITHÉRAPEUTE

RNCP n°28353 – Niveau 7

## OBJECTIFS

Elaborer un diagnostic kinésithérapique et conduire un projet thérapeutique en masso-kinésithérapie

Concevoir, mettre en œuvre et évaluer une séance de masso-kinésithérapie, une prestation de conseil

Établir et entretenir une relation et une communication dans un contexte d'intervention en masso-kinésithérapie, former et informer

Assurer une veille pour faire évoluer sa pratique professionnelle

Gérer ou organiser une structure et des activités en optimisant les ressources

## DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Entrée tous les ans en début d'année universitaire, après avoir été sélectionné selon le statut

Admission en formation :

En formation initiale après une sélection en L1 Santé à l'université de santé à Angers ou à l'université du Mans en L1 Staps.

En reprise d'étude via le concours de l'article 25 du référentiel de formation MK (pour diplômés paramédicaux ou universitaire après une L3 validée).

## ACCESSIBILITÉ

Un référent handicap accompagne les apprenants pour favoriser les conditions d'apprentissage théoriques et cliniques. Un accompagnement personnalisé est mis en place. Il est garant du développement de l'accessibilité pédagogique de la formation et l'adapter aux besoins spécifiques identifiés.

## PARCOURS

En alternance : contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation

Pas de possibilité d'obtention de la certification par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

## PRÉREQUIS

Baccalauréat + une année universitaire (Angers ou Le Mans)

## DURÉE

4 ans : 1980 h en institut de formation et 1470 h en stage clinique

Alternance de temps de formation théorique ou pratique réalisés dans l'institut de formation, et de temps de formation clinique ou situationnelle réalisés sur les lieux d'intervention des masseurs-kinésithérapeutes.

## TARIF

Contrat en alternance : prise en charge selon les coûts définis par l'OPCO de l'entreprise formatrice

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque semestre de la formation est validé par des épreuves écrites ou des épreuves orales.

Validation des 8 semestres de la formation pour obtenir le Diplôme d'Etat de Masseur-Kinésithérapeute

## MÉTHODES MOBILISÉES

Cours magistraux, travaux dirigés et travail personnel.

Suivi pédagogique individualisé tout au long de la formation

Mise en situation de cas concrets avec des apports théoriques et pratiques en simulation.

### MOYENS TECHNIQUES :

Salles de formation

Environnement numérique de travail

## CONTENUS

Enseignements professionnels théoriques et pratiques en institut de formation MK et en stages cliniques en entreprise

## DÉBOUCHÉS

Accès direct à l'emploi : exercice professionnel en mode salarial (public ou privé) ou en mode libéral (cabinet individuel ou de groupe ou en maison médicale).

## SUITE DE PARCOURS

Comme tous les professionnels de santé, formation continue obligatoire dans le cadre d'un dispositif réglementaire (DPC)

## ÉQUIVALENCE / PASSERELLE

Diplôme d'équivalence grade licence

## OFFRE DE FORMATION DE LA CMA

**Niveau 7**  
(Bac +5)

**DE**  
Diplôme  
d'Etat

Après BAC et une première année à l'université

## LES DE LA CMA PAYS DE LA LOIRE

- Le Centre de Formation « leader » pour l'Artisanat, avec 6 sites proche de vous !
- Plus de 100 formations parmi 50 métiers
- Un accompagnement vers 5 000 entreprises qui forment et qui recrutent
- Des équipes d'experts pour vivre ta passion, créer ton destin !
- Au quotidien : des innovations, des outils numériques, des plateaux techniques à la pointe des dernières technologies
- Une chance pour chacun : parcours individualisé, publics en situation de handicap
- Des opportunités pour créer une entreprise, partir à l'étranger, gagner des concours

## LIEUX ET COORDONNÉES

### LAVAL

02 43 64 11 00 · urma53@artisanatpaysdelaloire.fr

Formation assurée en partenariat avec  
l'Institut de Formation en masso-kinésithérapie de Laval

CMA FORMATION



Erasmus+

[urmapaysdelaloire.fr](http://urmapaysdelaloire.fr)

Suivez-nous  
sur les réseaux sociaux :

